

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE BALISAGE



Connaître les différents balisages pour randonner en sécurité dans le respect des autres usagers.

Marque officielle de balisage de la FFE

- Le CNTE (Centre National Tourisme Équestre)/FFE dispose d'une marque spécifique pour le balisage des chemins de randonnée équestre. Cette marque, déposée auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle, est de couleur orange (Pantone 151 C ou RAL 2008) et se présente sous 4 formes différentes afin de signaler la continuité d'un chemin, un changement de direction, une mauvaise direction et l'accès aux attelages.



Itinéraire à suivre



Changement de direction



Mauvaise direction



Itinéraire attelage

La marque officielle de balisage

- Le balisage des itinéraires équestres cohabite souvent avec d'autres marques qu'il est important de distinguer, notamment :

- Les itinéraires pédestres



GR itinéraire pédestre de grande rando

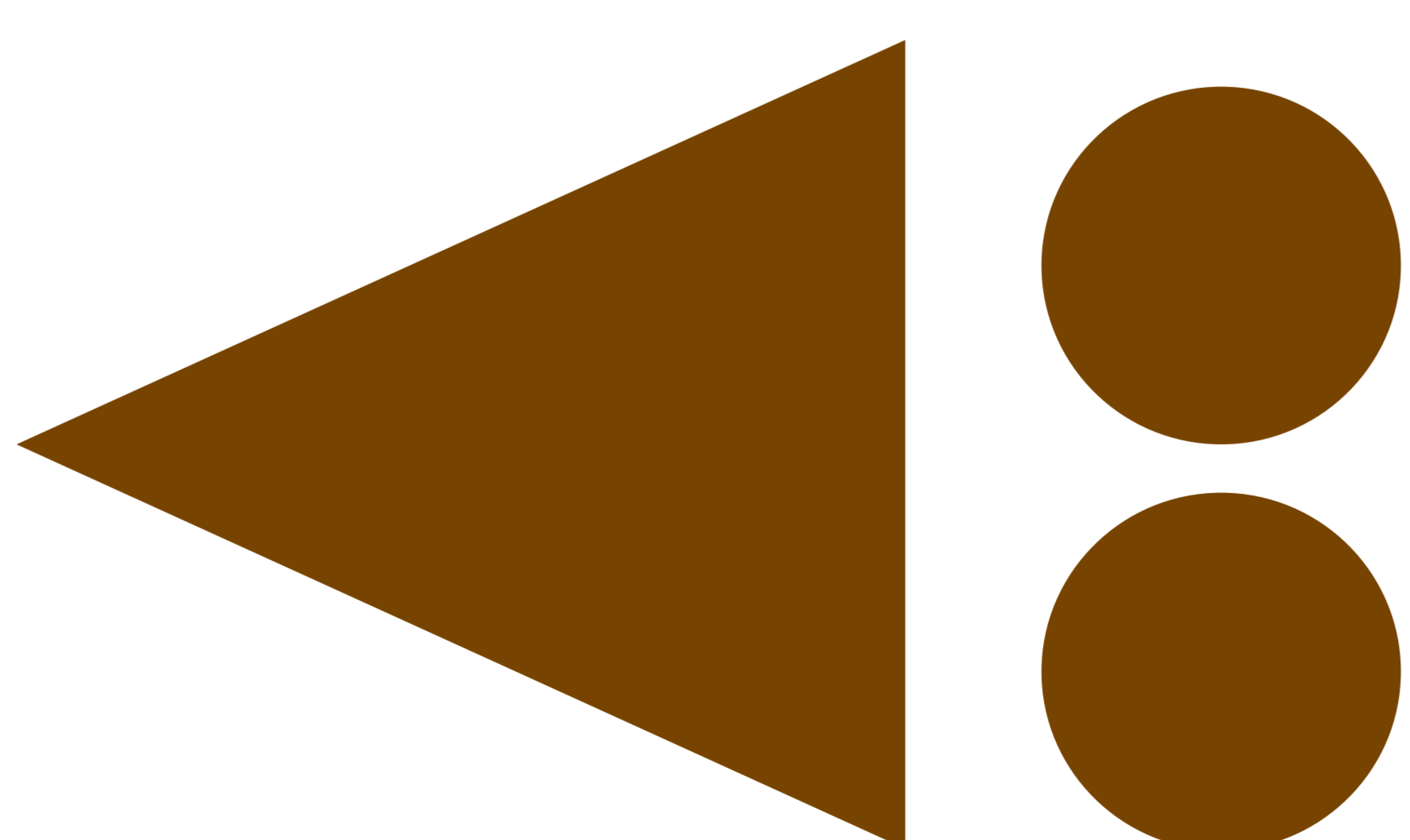


GRD itinéraires pédestres de grande randonnée de pays

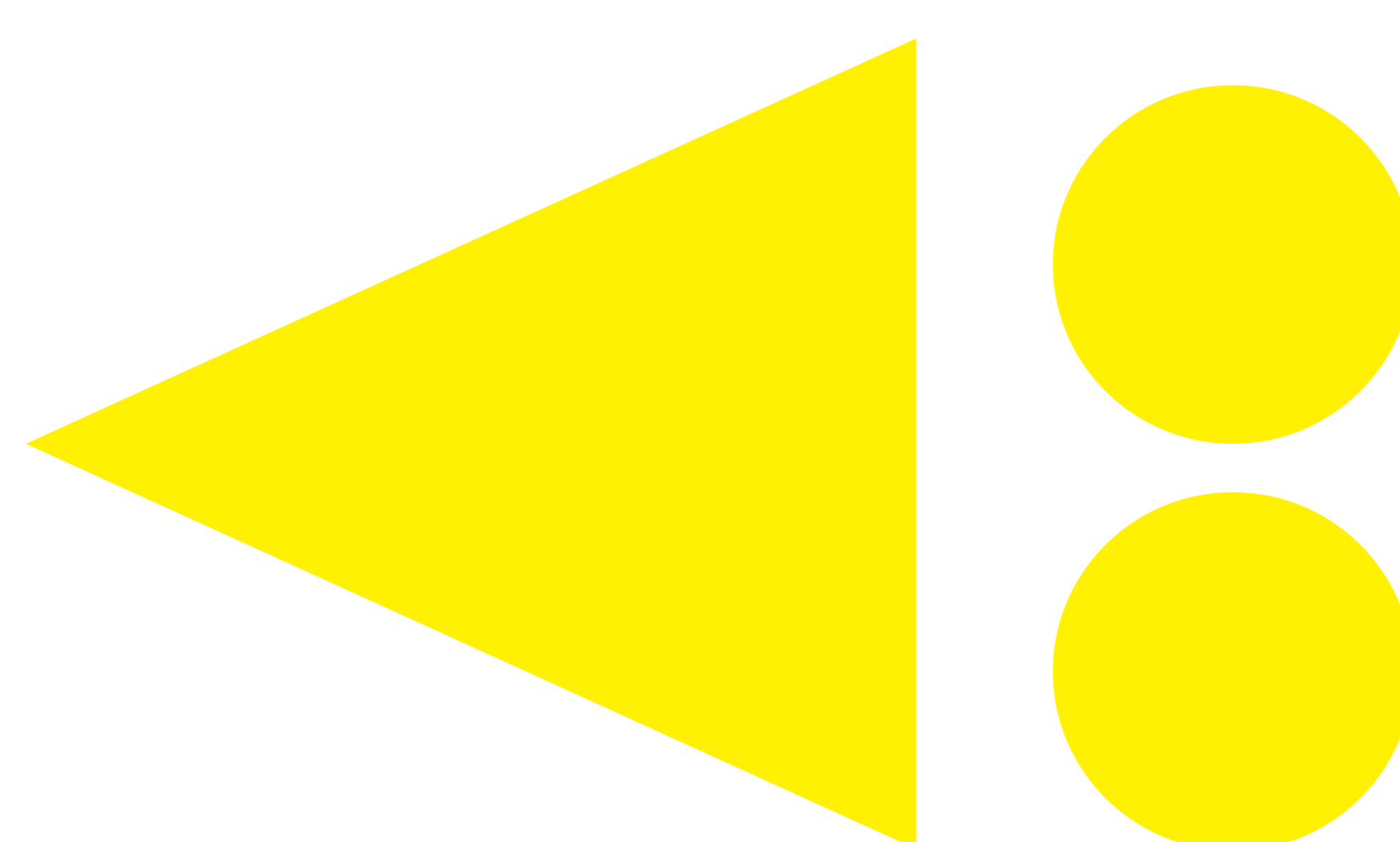


PR itinéraire de Promenade et de randonnée

- Les itinéraires VTT



Itinéraires locaux des parcs naturels régionaux



Circuit local (balise la plus commune)



Grande traversée VTT ou circuit de plus de 80 km